

*L'exposé peut s'écarter du texte*



**COMITÉ PERMANENT DES FINANCES  
DE LA CHAMBRE DES COMMUNES  
JEUDI 19 AVRIL 2007**

**MOT D'OUVERTURE**

**JIM WESTLAKE, CHEF DE GROUPE, SERVICES BANCAIRES  
CANADIENS, RBC**

Merci Monsieur le président, et merci à tous les membres du Comité de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

J'aimerais commencer en disant que le système bancaire du Canada figure parmi les meilleurs, les plus abordables et les plus efficaces au monde.

Le prix des services bancaires de détail, y compris celui de l'accès aux guichets bancaires automatiques, est relativement bas par rapport à d'autres pays, et est déterminé par une vive concurrence.

Le Canada compte plus de GAB par habitant que tout autre pays. Notre tarification est équitable et transparente, basée sur le principe du paiement à l'usage.

À RBC, nos clients ont accès au plus vaste réseau de distribution du Canada, comprenant plus de 1 200 succursales et centres d'affaires, les modes de prestation par téléphone et sur Internet, près de 2 000 représentants mobiles et, bien entendu, près de 4 000 GAB qui sont à la disposition de nos clients, sans frais directs.

En fait, 80 % de nos clients ne paient pas pour l'utilisation de nos GAB.

Notre réseau de GAB est le plus vaste du Canada et ne cesse de croître. Nous prévoyons notamment mettre en place plus de 400 nouveaux appareils au cours des trois prochaines années. Tous ces guichets sont des guichets RBC – nous n'avons aucun GAB sans marque.

Les étudiants bénéficient de notre vaste réseau. Nous avons 67 GAB, déjà en place ou planifiés, dans 35 campus de collèges et d'universités, et 446 GAB dans un rayon de 1 km des 229 universités et collèges du Canada.

Les gens du troisième âge et les personnes handicapées bénéficient aussi de notre attention. Nous avons été la première banque à offrir des machines audio qui servent de prototypes dans le monde entier.

Aujourd'hui, nos clients ont accès à 425 de ces GAB « parlants » au Canada et plus de 550 appareils ont été conçus pour en faciliter l'accès aux personnes en fauteuil roulant.

Une des caractéristiques fondamentales de la philosophie de RBC est que nous sommes implantés dans des collectivités partout au Canada – et contribuons à leur essor – parce que, là où nos collectivités prospèrent, nous prospérons.

Nos 60 000 employés travaillent assidûment chaque jour pour apporter à nos 12 millions de clients des produits, des services et des conseils financiers à des prix concurrentiels.

La concurrence fonctionne bien, et les Canadiens sont bien servis par un système bancaire stable et efficace qui offre un maximum de choix et de commodité.

Toute tentative de réduire la concurrence, y compris par de nouveaux règlements, se soldera par une diminution des options pour les consommateurs, ce qui a été reconnu par plusieurs, y compris les membres de ce comité.

Sans la souplesse de facturer et de tarifer sur une base concurrentielle en fonction de l'utilisation, nos clients et actionnaires subventionneraient, dans les faits, l'accès à notre réseau de GAB par les clients de nos concurrents.

Il est peu probable que nous serions en mesure de continuer d'entretenir un réseau de plus de 4 000 GAB ; l'innovation et l'accès en souffriraient et les coûts pour les consommateurs augmenteraient.

Alourdir la réglementation, c'est diminuer les choix – pour les étudiants, les personnes âgées, les personnes handicapées et pour l'ensemble des Canadiens.

Merci, je me ferai un plaisir de répondre à toute question.